

COMMUNE – LES MOUSSIÈRES

**Conseil Municipal du 15 mars 2021**

**COMPTE-RENDU**

**PRESENTS :** Gaétan DUSSOUILLEZ – Thomas GRECARD – Sandra GROSTABUSSIAT - Sylvie GROSTABUSSIAT – Raphaël GROSSIOORD - Joris MALLAMACI – Florent MILLET – Fabienne MOUY – Jessica POIGNARD - Christian ROCHET et Jean-Michel TERRIER

**1- BUDGET « COMMUNE » : COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION, AFFECTATION DU RESULTAT, BUDGET PRIMITIF**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion pour 2020 :

	Budget primitif 2020	Compte administratif 2020
Recettes de fonctionnement	291 351.29€	272 251.96€
Dépenses de fonctionnement	291 351.29€	245 797.96€
Recettes d'investissement	144 672.31€	101 402.07€
Dépenses d'investissement	144 672.31€	71 445.71€

→ A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat comme suit :

- La somme de 42 096.92€ sera affectée au R002.
- La somme de 10 624.37 € sera affecté au D001.
- La somme de 10 624.37€ sera affectée au 1068

→ *A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2020 pour le budget « commune ».*

→ A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif :

		Budget 2020	Budget primitif 2021
○ FONCTIONNEMENT			
<b>Recettes</b>			
R002	Excédent antérieur reporté	26 267.29	42 096.00
70	Produits des services	44 070.00	14 712.00
73	Impôts et taxes	148 750.00	138 340.00
74	Dotations et participations	49 264.00	48 555.00
75	Autres produits de gestion courante	20 500.00	25 240.00
77	Produits exceptionnels	2 500.00	30 974.00
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>291 351.29</b>	<b>299 917.00</b>
<b>Dépenses</b>			
011	Charges à caractère général	103 623.96	89 466.00
012	Charges de personnel	50 765.00	54 185.00
014	Atténuation de produits	2 290.00	2 843.00
022	Dépenses imprévues fonctionnement	5 413.22	3 870.00
65	Autres charges de gestion courante	113 272.00	105 677.00
66	Charges financières	8 277.11	8 776.00
67	Charges exceptionnelles	1 500.00	0.00
042	Dotation aux amortissements	5 000.00	3 100.00
023	Virement en investissement	1 210.00	32 000.00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>291 351.29</b>	<b>299 917.00</b>
○ INVESTISSEMENT			
<b>Recettes</b>			
R001	Excédent antérieur reporté		
021	Virement de la sect fonctionnement	1 210.00	32 000.00
1068	Excédent fonctionnement capitalisé	40 580.73	10 624.00
10	Dotations fonds divers et réserves	26 295.85	3 000.00
13	Subventions d'investissement	2 966.53	63 545.00
16	Emprunts et dettes assimilées	41 549.18	68 086.00
165	Dépôt et caution	600.00	600.00
040	Opérations d'ordre	5 000.00	3 100.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	2 537.00
	RAR 2019	26 470.02	
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>144 672.31</b>	<b>183 492.00</b>

Dépenses			
001	Déficit	40 580.73	10 624.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	2 537.00
16	Remboursement d'emprunts + caution	22 915.87	23 094.00
20	Immobilisations incorporelles	3 000.00	2 000.00
204	Subv éqmpts versés (sauf opérations)	24 717.51	0.00
21	Immobilisations corporelles	25 043.80	143 210.00
23	Immobilisations en cours	1 210.00	
020	Dépenses imprévues	2 000.00	2 027.00
	RAR 2019	25 204.40	
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>144 672.31</b>	<b>183 492.00</b>

## 2- BUDGET « ASSAINISSEMENT » : COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION, AFFECTATION DU RESULTAT, BUDGET PRIMITIF

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion pour 2020 :

Recettes d'exploitation	117 288.74€	99 837.67€
Dépenses d'exploitation	117 288.74€	105 320.72€
Recettes d'investissement	60 175.21€	52 639.73€
Dépenses d'investissement	60 175.21€	55 410.86€

→ A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat comme suit :

- la somme de 2 717.10 € sera affectée au compte D002.
- la somme de 4 389.08 € sera affectée au compte R 001.

→ *A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2020 pour le budget « assainissement ».*

→ A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif :

		Budget 2020	Budget primitif 2021
○ EXPLOITATION			
<b>Recettes</b>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	69 500.00	54 000.00
74	Dotations et participations		17 483.00
77	Produits exceptionnels	3 344.00	0.00
042	Opérations d'ordre entre sections	41 678.79	41 738.00
002	Excédent antérieur reporté	2 765.95	
<b>Total des recettes d'exploitation</b>		<b>117 288.74</b>	<b>113 221.00</b>
<b>Dépenses</b>			
002	Déficit reporté		2 717.00
011	Charges à caractère général	52 998.87	45 561.00
012	Charges de personnel	5 500.00	6 000.00
022	Dépenses imprévues	738.00	1 000.00
042	Opérations d'ordre entre sections	50 325.00	50 617.00
66	Charges financières	7 726.87	7 326.00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>117 288.74</b>	<b>113 221.00</b>
○ INVESTISSEMENT			
<b>Recettes</b>			
001	Solde d'exécution d'inv. Report.	7 160.21	4 389.00
040	Opérations d'ordre entre sections	50 325.00	50 617.00
10	Dotation Fond divers	890.00	450.00
13	Subvention d'investissement	1 800.00	3 396.00
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>60 175.21</b>	<b>58 852.00</b>
<b>Dépenses</b>			
020	Dépenses imprévues		1 000.00
040	Opérations d'ordre entre sections	41 680.00	41 738.00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 816.97	11 219.00
21	Immobilisations corporelles	7 678.24	4 895.00
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>60 175.21</b>	<b>58 852.00</b>

### **3- SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :**

A l'unanimité, le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 1 000€
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 124€
- Amicale Sportive des Moussières : 300€

### **4- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

#### **❖ Travaux :**

Gaétan DUSSOUILLEZ informe :

- ✓ que plusieurs lampadaires sont à réparer (recensement des lampadaires défectueux sera fait et transmis au SIDEC)
- ✓ il a commencé à démonter le sapin. Un rappel à l'entreprise de déneigement sera fait pour fraiser un peu plus loin.
- ✓ fait part de la demande de Régis GROSSIORD concernant le bois coupé sous la ligne électrique entre « le Crétêt » et l'entrée du Village. Une réponse sera faite après avoir vérifié à qui appartenait les bois

Monsieur le Maire informe que la campagne de relevé de vitesse aura lieu cet automne route de la Croix Rouge.

- Concernant les véhicules garés aux Dolines : un appartient à Vincent BERNADAU et pour l'autre véhicule un point sera fait avec la gendarmerie.
- Jean-Michel TERRIER interroge sur le projet de la Tourbière. La personne en charge de ce dossier rentre de congés le 30.03.2021.

❖ **SMAAJH** : point réalisé par Jessica POIGNARD concernant la réunion fin janvier 2021

#### **❖ SIVOS : point réalisé par Florent MILLET**

Mercredi 17 mars revisite des 3 sites avec le bureau Jeunesse et Sports, l'IEN et les Francas pour avoir un avis sur le potentiel des bâtiments et les travaux à réaliser.

Vendredi 19 mars réunion de la commission bâtiment.

La commune de la Pesse a repoussé la prise de délibération au conseil municipal du 23.02 car elle souhaitait un temps supplémentaire de réflexion.

Réunion COPIL le 25.03.2021.

Concernant l'extrascolaire, il est prévu de le rouvrir : cout de 12 000€ pour 7 semaines d'ouverture (pour les Moussières 2 000 € à 2 500€).

Le vote du budget du SIVOS aura lieu en avril (pas de participation en investissement pour les communes cette année et le total en fonctionnement est en légère baisse).